# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**GROUPAMA ENTREPRISES**
**Part IC Code ISIN : FR0010213355 (C - EUR)**

**Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
**Site internet : https://www.groupama-am.com/fr/**
Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.
Date de dernière révision du document d'informations clés : 16 avr. 2026

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée** : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :**

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée, minimale de **1** mois, un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et le fonds verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

**Stratégie d'investissement :**

L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE, soit près de 2600 émetteurs. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 397 jours émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net, excluant les liquidités, les dérivés et les OPC monétaires. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Classification AMF :** Monétaires court terme à valeur liquidative variable (VNAV)

**Conditions de rachat** : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:25, heure de Paris.

**Politique de revenus** : Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels..

**Dépositaire** : CACEIS BANK

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)




L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 30 jours.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 30 jours<br>Pour un investissement de : 10 000 € | | Si vous sortez après 30 jours |
|---|---|---|
| **Scénarios** | | |
| **Minimum** | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **9 850 €** |
| | Rendement moyen | **-1,47 %** |
| **Défavorable*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **9 850 €** |
| | Rendement moyen | **-1,47 %** |
| **Intermédiaire*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **9 900 €** |
| | Rendement moyen | **-1,02 %** |
| **Favorable*** | **Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts** | **9 930 €** |
| | Rendement moyen | **-0,66 %** |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 12/2021 et 01/2022. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2024 et 04/2024. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 02/2019 et 03/2019.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
– pour 10 000 € investis.

| Investissement : 10 000 € | Si vous sortez après 30 jours |
|---|---|
| **Coûts totaux** | 101 € |
| **Incidence des coûts*** | 1,01 % |

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,01 % avant déduction des coûts et de -1,00 % après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 30 jours |
|---|---|---|
| Coût d'entrée | 0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 50 € |
| Coût de sortie | 0,50 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 50 € |
| **Coûts récurrents estimés** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,14 % de la valeur de votre investissement par an. | 1 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 0 € |
| **Coûts accessoires** | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**Période de détention recommandée :** 30 jours
La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.
Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.
Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8